



# ALOES

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008 et à son amendement (UE) 2020/878

Date de révision: 18/04/2024

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identification du produit

Nom du produit : ALOES  
CAS : 84649-82-1  
EINECS : 283-462-8

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations pertinentes identifiées

Catégorie d'utilisation principale : Sève des feuilles d'Aloe ferox Miller (famille des Aloéas), espèce originaire d'Afrique du Sud. Usage pharmaceutique.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

### 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com  
39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
10150 Charmont-Sous-Barbuise  
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
Courriel : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA N°01 45 42 59 59

Pays	Organisation / Entreprise	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA	+33 1 45 42 59 59

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse selon le Règlement (CE) N° 1272/2008.

Effets physicochimiques néfastes sur la santé humaine et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

### 2.2. Éléments d'étiquette

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 ou aux lois nationales respectives.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 3 : Informations sur la composition

### 3.1. Composition

Sève fournie par les feuilles d'Aloe ferox Miller, (famille des Aloea), espèce originaire d'Afrique du Sud. 100% naturel

Ce produit ne contient pas de nanoformes

### 3.2. Substance

Non applicable



# ALOES

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008 et à son amendement (UE) 2020/878

Date de révision: 18/04/2024

## 3.3. Nature chimique

Extrait naturel de plante

## SECTION 4 : Mesures d'urgence et premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

PREMIERS SECOURS

: Soyez prudent

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact cutané : Habituellement, le produit n'irrite pas la peau

Symptômes/lésions après contact oculaire : En général, le produit n'irrite pas les yeux

### 4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Produit non combustible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Produit non inflammable.

Risque d'explosion : Aucune information supplémentaire disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instruction de lutte contre les incendies : Refroidir les récipients exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Empêcher la lutte contre l'incendie les eaux usées de contaminer l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection, y compris respiratoire. protection.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Procédure d'urgence : Éloigner le personnel inutile

#### 6.1.2. Pour le personnel formé/sauveteurs

Équipement de protection : Prévoir une protection adéquate pour les équipes de nettoyage

Procédure d'urgence : Aérer la zone

### 6.2. Précautions environnementales

Éviter toute pénétration dans les égouts et l'eau potable. Informer les autorités en cas de déversement du liquide dans les égouts ou les eaux publiques. Éviter tout rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer et aspirer. Conserver dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

## SECTION 7 : Manipulation et stockage Précautions à

### 7.1. prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sans :Aucune précaution particulière

danger Mesures d'hygiène :Aucune précaution particulière



# ALOES

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008 et à son amendement (UE) 2020/878

Date de révision: 18/04/2024

## 7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Mesures techniques	:Aucune précaution particulière
Conditions de stockage	:Conserver dans un endroit sec et aéré, dans l'emballage d'origine bien fermé
Produits incompatibles	: Aucune donnée

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle	:Aucune précaution particulière.
Protection des mains	: --
Protection des yeux	: --
Protection de la peau et du corps	: --
Protection respiratoire	: --

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

États physiques	: Poudre
Couleur	: Vert
Odeur	: Aromatique
pH	: Non applicable
Point d'éclair	: --
Solubilité	: --
Viscosité	: --
Propriétés explosives	: --

### 9.2. Autres informations de sécurité

Aucune donnée disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5. Matériaux incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Aucune donnée disponible
Corrosion/irritation cutanée	: Aucune donnée disponible



# ALOES

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008 et à son amendement (UE) 2020/878

Date de révision: 18/04/2024

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucune donnée disponible
Mutagénicité des cellules germinales	: Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Aucune donnée disponible
Risque d'aspiration	: Aucune donnée disponible
Effets potentiels sur la santé	: Aucune donnée disponible

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes  
Aucune donnée disponible.

Autres informations

Aucune donnée disponible

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des tests PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune donnée disponible

### 12.7. Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

### 12.8. Autres informations

Aucune donnée disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conforme aux exigences de l'ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé

### 14.2. Nom d'expédition officiel de l'ONU

Non réglementé

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé



# ALOES

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008 et à son amendement (UE) 2020/878

Date de révision: 18/04/2024

## 14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

## 14.5. Dangers environnementaux

Non réglementé

## 14.6. Précautions d'emploi

Aucune donnée disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et à l'IBC

Non réglementé

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ne contient pas de substances relevant du règlement REACH

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## SECTION 16 : Autres informations

Sources de données

: RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Fiche de données de sécurité (FDS) de l'UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit uniquement à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Cependant, elles ne constituent pas une garantie quant aux caractéristiques spécifiques du produit et n'établissent pas de relation contractuelle juridiquement valable.